



Guidance budgétaire

Deux formations
destinées aux travailleurs sociaux
pratiquant la guidance budgétaire

Favoriser la collaboration dans le cadre de
la guidance budgétaire

Et les enfants, dans tout ça?





GUIDANCE BUDGÉTAIRE

Favoriser la collaboration dans le cadre de la guidance budgétaire

DURÉE:
3 JOURS

Lors d'une guidance budgétaire, le travailleur social, en accord avec le bénéficiaire, assure un suivi de son budget. Dans ce cas, la personne garde l'accès complet à ses ressources et à ses dépenses. Théoriquement, l'usager garde son autonomie et fait lui-même les paiements convenus. La réalité sur le terrain est plus complexe: l'accompagnement de l'usager vers cette autonomie est difficile et ses comportements face à l'argent laissent parfois le travailleur social perplexe...

Objectifs

Cette formation vous permettra de:

- Expérimenter différents outils et techniques permettant l'établissement d'une meilleure collaboration entre l'usager et vous-même;
- Savoir identifier les mécanismes psychosociaux en jeu;
- Comprendre le rapport à l'argent et à la consommation de chacun afin de mieux décoder les différentes attitudes et comportements face aux situations d'achat;
- Identifier le fonctionnement de l'usager dans son rapport à l'argent et y décoder les freins et les blocages dans la gestion de son budget;
- Dégager des pistes concrètes d'action de remobilisation et d'autonomisation de l'usager dans la reprise en main de sa situation;
- Connaître et expérimenter des outils favorisant l'autodétermination du bénéficiaire dans ses choix de vie;
- Adapter votre communication en fonction du profil de l'individu.

Public

Travailleurs sociaux de première ligne amenés à réaliser des guidances budgétaires.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu et dates: Wépion - Centre culturel Marcel Hicter, les 5, 12 et 19/11/2019

Formateur: Dominique Baré • **Horaire:** 9h - 16h30

Programme, contact et inscriptions sur:



<http://www.uvcw.be/formations-cpas/1283>

Prix: 330 €

Repas et boissons inclus - le montant ne sera pas remboursé si désistement sans certificat médical 10 jours avant le début de formation



GUIDANCE BUDGÉTAIRE

Et les enfants, dans tout ça?

DURÉE:
2 JOURS

Les bénéficiaires accompagnés en guidance/ gestion budgétaire sont parfois des parents; ce qui peut augmenter la complexité d'une situation déjà très compliquée à gérer, tant pour les parents que pour le travailleur social.

Quel est l'impact de ce manque d'argent chez le petit enfant, chez l'ado? Faut-il informer les enfants de la situation financière ? Comment gérer les demandes d'achats des enfants? Comment pouvoir dire non à son enfant tout en conservant sa légitimité de parent? Comment réagir lorsque la situation de l'enfant est mise en avant pour obtenir une aide supplémentaire? Autant de questions auxquelles le travailleur social est confronté de manière directe ou indirecte.

Objectifs

Cette formation vous permettra de:

- Comprendre la problématique du manque d'argent pour l'enfant/ l'adolescent;
- Comprendre les relations qui figent la dynamique familiale ;
- Aider les parents en difficulté financière à gérer les relations avec leurs enfants ;
- Vous positionner en tant que travailleur social dans votre relation avec les parents en difficultés financières.

Public

Travailleurs sociaux de première ligne amenés à réaliser des guidances budgétaires.

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieux et dates: Namur - UVCW, les 13 et 20/1/2020 • Mons - Auberge de jeunesse, les 3 et 10/2/2020

Formateur: asbl Savoir-Être • **Horaire:** 9 h - 16 h 30

Programme, contact et inscriptions sur:



<http://www.uvcw.be/formations-cpas/1689>

Prix: 220 €

Repas et boissons inclus - le montant ne sera pas remboursé si désistement sans certificat médical 10 jours avant le début de formation



GUIDANCE BUDGÉTAIRE

Participation aux frais

Les prix comprennent la participation à la formation, les documents et le catering. Une facture vous sera adressée suite à l'événement. Merci de ne pas effectuer de paiement préalable.

Inscriptions/Renseignements

Inscriptions en ligne uniquement

Infos contenus: Adeline Hooft (081 24 06 65 - aho@uvcw.be)

Infos pratiques: Claudine Ska (081 24 06 56 – csk@uvcw.be)

Les groupes sont limités à 15 participants. Les inscriptions seront prises en compte suivant leur ordre d'arrivée.

Conditions générales

Possibilité d'annulation sans frais jusqu'à 10 jours avant la formation.

Après cette date, l'entièreté du paiement sera demandée (sauf présentation d'un certificat médical).